

## GARANTIE LIMITÉE

Wanli Radial TBR (Truck and Bus Radial) Tire Limited Manufacturers  
Garantie le 1er janvier 2021.

### POUR OBTENIR UN AJUSTEMENT

- Vous devez présenter le pneu faisant l'objet d'un ajustement à un Revendeur actuel de pneus de camions commerciaux de Wanli. Les pneus remplacés en vertu d'un ajustement deviennent la propriété de Wanli.
- Vous devrez payer les taxes, les frais ou tout service additionnel que vous commandez au moment de l'ajustement.
- Aucune réclamation ne sera reconnue à moins d'être soumise en utilisant un formulaire de réclamation Wanli (fourni par le Revendeur de pneus de camions commerciaux Wanli), entièrement rempli et signé par vous, le propriétaire du pneu faisant l'objet de l'ajustement, ou par votre représentant autorisé.

### POUR TOUTE DEMANDE D'AIDE OU D'INFORMATION

- Contactez d'abord le Revendeur de pneus de camions commerciaux autorisé Wanli le plus proche.
- Si une aide supplémentaire est requise:
  - Appelez le 888.726.3390
  - Écrivez à  
Huayl Tire Canada, Inc  
145 Royal Crest Court unit 44 Markham,  
Ontario ON  
L3R 9z4

### QUI EST ADMISSIBLE À LA COUVERTURE DE GARANTIE

Vous êtes admissible aux avantages de cette garantie si vous répondez à l'ensemble des critères suivants:

- Vous êtes le propriétaire ou le représentant autorisé du propriétaire de pneus neufs de Wanli Truck Bus Radial (TBR).
- Vos pneus portent les numéros d'identification requis par le Ministère des Transports (DOT) et ne sont pas marqués « NA » (Non ajustable).
- Les pneus Wanli de votre camion n'ont été utilisés que par le véhicule sur lequel ils ont été montés à l'origine selon les recommandations des constructeurs de véhicules ou de Wanli.
- Vos pneus ont été achetés le 1er janvier 2014 ou après cette date.

### L'OBJET ET LA DURÉE DE LA PRÉSENTE GARANTIE

#### REMPLACEMENT DES PNEUS AU PRORATA

Les pneus de camion Wanli couverts par la présente garantie et qui deviennent inutilisables en raison d'un vice de fabrication ou de matière pendant la durée de vie de la bande de roulement utilisable d'origine (jusqu'à une bande de roulement utilisable restante de 1,6mm (2/32")), seront remboursés au propriétaire au prorata. Vous paierez seulement pour le montage, l'équilibrage, les taxes et les frais.

#### COMMENT CALCULER LE MONTANT AU PRORATA

Le prix de remplacement sera calculé en multipliant le « prix convenu pour l'ajustement » actuel de Wanli ou le prix de vente actuel fourni par l'établissement qui effectue l'ajustement (selon le moindre de ces deux prix) par le pourcentage de la bande de roulement d'origine utilisable qui aura été usée au moment de l'ajustement. Vous paierez pour le montage, l'équilibrage et un montant égal à l'entière Taxe d'accise fédérale actuelle et à toutes autres taxes et frais pour le nouveau pneu de remplacement Wanli comparable.

#### EXEMPLE DE REMBOURSEMENT AU PRORATA

Si la profondeur de la bande de roulement d'origine utilisable du pneu défectueux était de 12,5mm (1/2") et s'il ne reste plus que 6,3mm (1/4") de la bande de roulement utilisable, vous en avez utilisé 50% et vous devez donc payer 50% du prix convenu pour l'ajustement ou du prix de vente annoncé d'un pneu comparable. Au cas où, par exemple, le prix du pneu comparable est 400,00 \$, votre coût sera 200,00 \$, plus le montage, l'équilibrage et toutes autres taxes applicables.

#### DÉFINITION D'UN PNEU COMPARABLE

Un pneu Wanli neuf « comparable » peut être soit de la même ligne de pneus soit, au cas où le même pneu n'est pas disponible, un pneu de la même construction de base et de la même qualité avec un flanc ou une configuration du pneu différents. Si un pneu à prix plus élevé est accepté comme remplacement, la différence de prix impliquera un coût supplémentaire pour vous.

Tout pneu de remplacement fourni en vertu de la présente garantie sera couvert par la garantie Wanli en vigueur lors du remplacement.

### ÉLÉMENTS NON COUVERTS PAR LA PRÉSENTE GARANTIE

#### USURE IRRÉGULIÈRE OU DOMMAGES CAUSÉS AUX PNEUS PAR:

- Des dangers routiers (notamment des perforations, coupures, accrocs, bris dus à un impact, etc.)
- Des avaries, collisions ou incendies.
- Le gonflement inadéquat, la surcharge, la rotation à grande vitesse, la mauvaise application, l'usage inadéquat, la négligence, la course, la détérioration des chaînes, ou le montage / démontage inadéquat.
- L'état mécanique du véhicule.
- Un problème de vibration après l'usure de la première tranche de 1,6mm (2/32") de la bande de roulement ou dû aux roues endommagées ou à tout autre problème du véhicule.
- Tout pneu modifié intentionnellement après le départ d'une usine de production de pneus Wanli pour changer son aspect (exemple: une incrustation blanche sur un pneu noir).
- Les pneus avec des fissures causées par les conditions météorologiques et qui ont été achetés de plus de cinq (5) années avant la présentation pour l'ajustement. Si vous n'avez aucune preuve de la date d'achat, les pneus fabriqués de cinq (5) ou plusieurs années avant la présentation ne sont pas couverts.
- Cette garantie limitée ne s'applique qu'au Canada, et tout pneu utilisé ou monté sur un véhicule immatriculé ou utilisé hors du Canada n'est pas couvert par la présente garantie.
- Tout pneu marqué ou étiqueté comme « Non-ajustable » (NA) ou « Abimé » (Blem), ou ajusté antérieurement.

#### DÉFAILLANCE, DOMMAGES OU USURE IRRÉGULIÈRE CAUSÉS PAR:

- Des accidents ou des actes de vandalisme, un défaut d'alignement, le déséquilibre des roues, les amortisseurs ou freins défectueux;
- L'état mécanique du véhicule, notamment le défaut d'alignement, le déséquilibre des roues, les amortisseurs ou freins défectueux;
- Le montage inadéquat des pneus, l'utilisation de chambres à air inadéquates;
- La modification des pneus ou l'ajout de matériel étranger ou le transfert d'un véhicule à un autre; et

- Les pneus radiaux éclatés en raison d'un rechapage ou de matériaux défectueux.
- Le coût du service de montage et d'équilibrage, sauf dans les cas mentionnés ci-dessus.
- La perte de temps ou d'usage, les dérangements ou tous dommages accessoires ou consécutifs.
- Le matériel ajouté à un pneu après son départ d'une usine de production de pneus Wanli: (exemple: substances de remplissage, d'étanchéité ou d'équilibrage). Si le matériel ajouté constitue la cause pour laquelle le pneu est retiré du service, le pneu ne sera pas ajusté.
- La perte de temps, les dérangements, la perte d'usage du véhicule ou les dommages accessoires ou consécutifs.

### VOS DROITS LÉGAUX

Aucun représentant ou concessionnaire n'est autorisé à faire des déclarations, promesses ou accords pour le compte de Wanli, sauf disposition contraire des présentes.

Tout pneu, même s'il a été bien fabriqué, peut développer des défauts pendant son opération ou autrement devenir inutilisable en raison des circonstances au-delà du contrôle du fabricant. La présente garantie ne constitue en aucun cas une déclaration conformément à laquelle une défaillance des pneus ne peut pas survenir.

Cette garantie vous offre des droits légaux spécifiques et vous pouvez avoir également d'autres droits qui varient d'un État à l'autre.

La présente garantie limitée s'applique seulement au Canada.

### FIN DE LA PÉRIODE DE GARANTIE

L'entière durée de vie de la bande de roulement d'origine d'un pneu a été atteinte et la couverture de cette garantie pour le nouveau pneu prend fin lorsque les indicateurs d'usure de la bande de roulement deviennent visibles, ou après cinq (5) ans à compter de la date de fabrication du pneu original ou de la date d'achat du nouveau pneu. (Sans preuve d'achat, la date de fabrication sera utilisée pour déterminer l'âge.) La garantie des carcasses de pneus peut continuer au-delà de la couverture de nouveaux pneus. Veuillez consulter la Disposition sur les carcasses radiales pour obtenir des détails sur la garantie des carcasses.

### DISPOSITION SUR LES CARCASSES RADIALES DE WANLI

Les Carcasses des pneus de camion seront garanties contre tout vice de fabrication ou de matière pour une période de six (6) ans à compter de la date du numéro de série DOT des carcasses ou de la date de la preuve d'achat, si disponible, la première des deux prévalant. Au cas où un concessionnaire de pneus de camion Wanli inspecte une carcasse et constate une défaillance, Wanli remboursera au propriétaire le coût de la carcasse conformément au calendrier suivant:

VALEURS DES CARCASSES WANLI	VALEURS DES CARCASSES (WANLI)
<b>SANS CHAMBRE À AIR</b>	
9, 10, 11R17,5	20,00 \$
9, 10R22,5	30,00 \$
11R22,5, 24,5	55,00 \$, 60,00 \$
12,00R24	50,00 \$
12R22,5, 24,5	60,00 \$
<b>PROFIL BAS SANS CHAMBRE À AIR</b>	
215, 235/75R17,5	15,00 \$
225, 245, 265, 285/70R19,5	20,00 \$
245, 265/75R22,5	15,00 \$
255, 275/70R22,5	55,00 \$
295/75R22,5	55,00 \$
295/80R22,5	55,00 \$
285/75R24,5	60,00 \$
315/80R22,5	55,00 \$
385, 425, 445/65R22,5	65,00 \$
<b>TYPE DE CHAMBRE À AIR</b>	
9,00R20	30,00 \$
10,00R20	40,00 \$
11,00R20	40,00 \$
12,00R20	40,00 \$

### GARANTIE DE 6 ANS POUR LES CARCASSES RADIALES À DOUBLE RECHAPAGE

À partir d'octobre 2020, toutes les carcasses Wanli avec une date de fabrication DOT après la 44ème semaine de 2020 seront garanties à 100% en termes de fabrication et de matériel pour le premier et le deuxième rechapage pour une période de six (6) ans à compter de la date de fabrication indiquée par le numéro DOT.

### AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ

Des blessures graves ou des dommages matériels peuvent résulter:

- DE LA DÉFAILLANCE DES PNEUS EN RAISON DU SOUS-GONFLAGE/DE LA SURCHARGE. Veuillez consulter le manuel du propriétaire ou l'étiquette du pneu.
- DE LA DÉFAILLANCE DES PNEUS EN RAISON DE L'EXCÈS DE VITESSE. Veuillez consulter le manuel du propriétaire ou l'étiquette du pneu.
- DE L'EXPLOSION DU PNEU/DE L'ENSEMBLE JANTE EN RAISON DU MONTAGE INADÉQUAT. Seules des personnes spécialement formées doivent monter les pneus.
- DU MONTAGE INADÉQUAT DES PNEUS RADIAUX SUR DES JANTES APPROUVÉES.
- DU DÉGONFLEMENT INCOMPLÈT DES ENSEMBLES SIMPLES OU DOUBLES AVANT LE DÉMONTAGE.
- DE LA ROTATION DES PNEUS. Sur des surfaces glissantes comme la neige, la boue, la glace, etc., ne faites pas tourner les pneus à plus de 35 mi/h (55 km/h), comme affiché par l'indicateur de vitesse. Des blessures corporelles et des dommages graves peuvent résulter de la rotation excessive des roues, notamment la désintégration des pneus ou la rupture de l'essieu.